

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2017

POL1400-20
INTRODUCTION AUX RELATIONS INTERNATIONALES
Mardi 14h à 17h

Enseignant : Sylvain Zini
Bureau : A-1570
Courriel : zini.sylvain@uqam.ca
Disponibilité : Jeudi 13h30-15h00.

DESCRIPTIF

Introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial. Étude des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

OBJECTIFS DU COURS

Ce cours vise à offrir une introduction aux relations internationales en tant qu'objet d'analyse et en tant que sous-champ de la science politique. En conséquence, ce cours se consacrera à l'analyse de trois domaines. Premièrement, le cours cherchera à dresser le panorama historique des relations internationales à partir du fondement des États-nation jusqu'à la mondialisation. Deuxièmement, nous chercherons à introduire les principaux cadres d'analyse des relations internationales. Enfin, nous établirons le rôle des principaux acteurs des relations internationales : les États, les organisations internationales et les acteurs transnationaux.

ORGANISATION DU COURS

La majeure partie des enseignements se fera sous forme d'exposés magistraux assumés par le professeur. L'interaction avec la classe est vivement souhaitée.

MATÉRIEL

Des documents pédagogiques seront disponibles sur Internet à partir de Moodle.

Un livre **obligatoire** doit être acheté :

Macleod, Alex, Èvelyne Dufault, et Frédérick-Guillaume Dufour. *Relations internationales: théories et concepts*. 3e éd. rev. et augm. Montréal: Athéna éditions, 2008.

Ouvrages suggérés :

Mougel, François-Charles, et Séverine Pacteau. *Histoire des relations internationales, de 1815 à nos jours*. 12e éd. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France, 2014.

Braillard, Philippe, et Mohammad-Reza Djalili. *Les relations internationales*. 9e éd. mise à jour. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France, 2012.

«Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Une personne spécialisée reçoit les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles les mercredis de 16h à 19h».

PLAN DE COURS

Séance 1 et 2. Relations internationales, politique internationale et science politique : introduire à l'étude des relations internationales – 10 et 17 janvier.

Macleod, Alex, Èvelyne Dufault, et Frédérick-Guillaume Dufour. *Relations internationales: théories et concepts*. Montréal: Athéna éditions, 2008.

Articles : « Relations internationales », « théorie », « acteur international » et « Guerre ».

Séance 3. De Westphalie à la Première Guerre mondiale : constitution du système international moderne – 24 janvier.

Macleod, Alex, Èvelyne Dufault, et Frédérick-Guillaume Dufour. *Relations internationales: théories et concepts*. Montréal: Athéna éditions, 2008.

Articles : « Concert » et « Westphalie (système de) ».

Mougel, François-Charles, et Séverine Pacteau. *Histoire des relations internationales, de 1815 à nos jours*. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France, 2014, chap. 1 à 5.

Séance 4. D'une guerre mondiale à l'autre (1914-1945) – 31 janvier

Mougel, François-Charles, et Séverine Pacteau. *Histoire des relations internationales, de 1815 à nos jours*. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France, 2014, chap. 6 à 8.

Séance 5. Guerre Froide et coopération internationale (1947-1989) – 7 février

Macleod, Alex, Èvelyne Dufault, et Frédérick-Guillaume Dufour. *Relations internationales: théories et concepts*. Montréal: Athéna éditions, 2008.

Articles : « guerre froide », « Bretton Woods (système de) ».

Mougel, François-Charles, et Séverine Pacteau. *Histoire des relations internationales, de 1815 à nos jours*. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France, 2014, chap. 9 à 11.

Séance 6. Mondialisation et mutation des enjeux de sécurité : l'ère postwestphalienne ? – 14 février

Macleod, Alex, Èvelyne Dufault, et Frédérick-Guillaume Dufour. *Relations internationales: théories et concepts*. Montréal: Athéna éditions, 2008.

Articles : « mondialisation », « terrorisme » et « état déliquescant ».

Mougel, François-Charles, et Séverine Pacteau. *Histoire des relations internationales, de 1815 à nos jours*. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France, 2014, chap. 12.

Séance 7. Examen intra – 21 février

Séance 8 : Semaine de lecture – 28 février

Séance 9. Les approches réalistes – 7 mars

Macleod, Alex, Èvelyne Dufault, et Frédérick-Guillaume Dufour. *Relations internationales: théories et concepts*. Montréal: Athéna éditions, 2008.

Articles : « réalisme », « néoréalisme », « Réalisme offensif/défensif », « équilibre des puissances » et « bandwagoning ».

Braillard, Philippe, et Mohammad-Reza Djalili. *Les relations internationales*. 9e éd. mise à jour. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France, 2012, p. 10-16.

Séance 10. Les approches libérales – 14 mars

Macleod, Alex, Èvelyne Dufault, et Frédérick-Guillaume Dufour. *Relations internationales: théories et concepts*. Montréal: Athéna éditions, 2008.

Articles : « Libéralisme », « idéalisme », « paix démocratique », « interdépendance complexe » et « régime international ».

Braillard, Philippe, et Mohammad-Reza Djalili. *Les relations internationales*. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France, 2012, p. 16-19.

Séance 11. Les approches critiques – 21 mars

Macleod, Alex, Èvelyne Dufault, et Frédérick-Guillaume Dufour. *Relations internationales: théories et concepts*. Montréal: Athéna éditions, 2008.

Articles : « Marxisme », « Système monde », « impérialisme », « néogramscienne (approche) » et « constructivisme ».

Braillard, Philippe, et Mohammad-Reza Djalili. *Les relations internationales*. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France, 2012, p. 19-23.

Séance 12. Les États et la politique étrangère – 28 mars

Macleod, Alex, Èvelyne Dufault, et Frédérick-Guillaume Dufour. *Relations internationales: théories et concepts*. Montréal: Athéna éditions, 2008.

Articles : « Politique étrangère », « politique bureaucratique », « État », « intérêt national » et « nation ».

Braillard, Philippe, et Mohammad-Reza Djalili. *Les relations internationales*. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France, 2012, p. 29-35 et p. 55-71.

Séance 13. Les organisations internationales – 4 avril

Macleod, Alex, Èvelyne Dufault, et Frédérick-Guillaume Dufour. *Relations internationales: théories et concepts*. Montréal: Athéna éditions, 2008.

Articles : « organisations internationales », « communauté de sécurité », « opérations de paix ».

Braillard, Philippe, et Mohammad-Reza Djalili. *Les relations internationales*. Que sais-je? Paris: Presses universitaires de France, 2012, p. 35-45.

Séance 14. Les acteurs transnationaux – 11 avril

Macleod, Alex, Èvelyne Dufault, et Frédérick-Guillaume Dufour. *Relations internationales: théories et concepts*. Montréal: Athéna éditions, 2008.

Articles : « Organisation non gouvernementale », « criminalité transnationale organisée », « économie politique internationale » et « société civile ».

Braillard, Philippe, et Mohammad-Reza Djalili. *Les relations internationales. Que sais-je?* Paris: Presses universitaires de France, 2012, p. 46-54.

Séance 15. Examen final – 18 avril

Évaluations

(1) Travail de recherche en relations internationales : 40 %
En équipes de 2 personnes

Une liste de thème vous sera remise à la séance de présentation du cours. Vous devrez obligatoirement choisir un des thèmes proposés.

Le travail sera divisé en trois étapes :

- Remise d'un plan de travail avec bibliographie 5 %
Celui-ci devra comprendre au minimum :

Une problématique, une thèse, un plan indicatif, une ébauche de bibliographie scientifique (5 références minimum) (2 pages au total)

- Résumé de lecture de 4 chapitres de livres ou articles scientifiques sur le sujet 15 %
- Travail de + ou – 5 pages
- Identifier : la problématique, la thèse

- Remise du travail final le **mercredi 21 avril à 12h00** : 20 %
- + ou – 15 pages
- Tâchez de bien circonscrire votre sujet et votre problématique.
- **Formez votre groupe de travail au plus vite**. Vous devez mettre en place des règles de fonctionnement. Mettez-vous au travail au plus tôt, une session est vite passée.
- **Soignez votre méthodologie** : références bibliographiques, introduction et conclusion de qualité, mise en forme, utilisation de données statistiques, sont tous des éléments essentiels à maîtriser afin d'obtenir des résultats probants.
- Pénalité de 5 % par jour de retard (à partir du 21 avril à 13 h00).

(2) Examen intra :**30 %**

- Date : 21 février de de 14h00 à 17h00
- Examen à livre fermé. Choisir deux questions sur quatre possibles

(3) examen final :**30 %**

- Date: 18 avril **de 14h00 à 17h00**
- l'examen final porte sur la deuxième partie du cours
- Examen à livre fermé. Choisir deux questions sur quatre possibles

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.